

Une étude de cas locale en histoire, à partir de documents d'archives. L'Église et la révolution à Cannes.

Travail préparé par B. Gassin (professeur d'histoire géographie, lycée Jules Ferry, Cannes) et J. Saia (responsable service éducatif des archives municipales, Cannes).

Cette étude de cas consiste en l'étude par des élèves de seconde de documents conservés aux archives municipales de Cannes, ayant comme fil conducteur les relations entre l'Église et la révolution de 1789 à la Restauration. Les élèves sont amenés à travailler en petits groupes sur un ou des documents couvrant un moment particulier de cette période, puis présentent leur travail sous forme d'exposés oraux.

Ce projet a plusieurs objectifs :

- Culturels et patrimoniaux : faire découvrir le patrimoine historique, par le contact direct avec des documents d'archives originaux, que les élèves apprennent à manipuler avec précaution. Les exercices de transcription des manuscrits comportent une part ludique à laquelle les élèves prennent plaisir.
- Didactiques : faire investir les connaissances acquises dans le cours d'histoire dans une situation concrète, pour interpréter et contextualiser des documents relatifs à l'histoire locale, et élaborer collectivement un savoir sur un aspect de la révolution qui n'a, volontairement, pas été traité de façon approfondie en cours. Il s'agit notamment de montrer comment, pour une part au moins, les clivages politiques qui marquent la révolution et l'histoire politique de la France se cristallisent dans l'action et dans l'enchaînement des événements : laïcité, lien entre conservatisme politique et Église catholique. Plus prosaïquement, il s'agit de montrer comment, à partir d'une situation où les Français sont unanimement monarchistes et croyants, mais où l'Église est critiquée pour sa richesse et le poids de la dîme et des redevances seigneuriales qu'elle fait peser sur le tiers état, le choix de la nationalisation des biens du clergé et de la constitution civile du clergé, ainsi que les mesures de laïcisation de la société, entraînent la division du clergé et la radicalisation des oppositions ; puis, avec Bonaparte (Concordat) et la Restauration, comment l'instrumentalisation de la religion comme soutien du pouvoir permet à l'Église catholique de retrouver une place privilégiée.
- Pédagogiques : impliquer les élèves dans un processus de construction collective du savoir, par un travail en groupes, sur le terrain, par des échanges par email avec le professeur de textes à corriger, par des exposés oraux.

Insertion dans les programmes et dans la progression annuelle :

Cette étude intervient dans le cadre de la partie V du programme d'histoire : la Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851. L'étude de cas a lieu *après* que les élèves aient acquis les connaissances essentielles à la compréhension des documents dans le cadre du cours. D'autre part, j'ai fait le choix de commencer le programme d'histoire par cette partie, opérant ultérieurement un « retour en arrière » sur les autres thèmes du programme, que j'ai choisi d'aborder à la lumière des axes d'analyse des expériences politiques en France aux XVIIIème-XIXème siècles : démocratie, liberté de pensée, pouvoir et religion. Mais cette étude de cas pourrait s'insérer dans une programmation plus « classique ».

Déroulement de l'étude de cas

1/ Séance de 2 heures aux archives municipales, en classe entière (classes de 28/29 élèves, secondes générales options BLP/PCL ou SVT/ISI)

- Présentation des missions et des techniques du service des archives, visite des réserves.
- Découverte des documents originaux : un à 5 documents par groupe de 3 à 4 élèves, élèves munis de gants jetables. Encadrement par le professeur et l'animatrice du service pédagogique.
- Exercice de transcription des documents manuscrits.

2/ Etude des documents : 2 séances de une heure, en classe entière. Les élèves, par groupes, étudient les documents à partir d'un questionnaire, élaborent le texte de leur exposé oral. Travail encadré par le professeur, et, pour une classe, également par l'animatrice. Avant la présentation des exposés, les élèves soumettent le texte de leur exposé et d'un très court résumé des conclusions au professeur, par email. Cela permet de poursuivre le processus de correction au delà du temps de présence en classe, de façon rapide.

3/ Présentation des exposés : une séance de deux heures ou deux séances d'une heure. Les documents et les résumés écrits par les élèves sont projetés dans un diaporama powerpoint, qui sert de support à l'exposé oral. Les élèves notent sur une frise de synthèse les conclusions de chaque groupe.

Pour une des classes, la restitution a eu lieu aux archives municipales, en présence de membres de l'association des amis des archives, qui ont passé commande aux élèves d'un article pour leur bulletin.

4/ Evaluation : devoir sur table en 1 heure.

Etude d'un ensemble documentaire composé de cinq courts documents, extraits des documents étudiés par les élèves. Rédaction d'une synthèse.

Fichiers joints :

- Le questionnaire fourni aux élèves.
- Une chronologie des relations entre l'Eglise et la révolution.
- Le diaporama powerpoint avec les fac-similés des documents et les résumés écrits par les élèves, servant de support aux exposés et à la mise en commun.
- La frise chronologique à compléter.
- L'étude de l'ensemble documentaire utilisée en évaluation.

Bilan

Bien que mobilisant un temps relativement important (7 heures), cette étude de cas, testée et modifiée depuis 3 ans, me paraît intéressante et fructueuse :

- elle permet de consolider les connaissances sur la question complexe mais essentielle dans notre histoire politique de la révolution et des expériences politiques du 19^{ème} siècle en faisant « manipuler » concrètement les connaissances théoriques du cours.
- Les élèves apprécient la saveur particulière des documents originaux : la relation au passé acquiert une matérialité qu'on ne trouve généralement que par les visites de monuments ou les rencontres de témoins.
- Au-delà de la transmission du savoir historique, les élèves s'initient concrètement à la démarche de l'historien : le savoir historique n'est pas seulement un savoir scolaire figé, mais un chantier ouvert aux découvertes.

Ce travail débouchera sur la mise en ligne sur le site des archives municipales des documents sélectionnés et de l'accompagnement pédagogique, dans le cadre de la mise en place d'un service éducatif en ligne.

Contacts :

Archives municipales de Cannes : <http://archives.ville-cannes.fr/>

Boîte à lettres : archives@ville-cannes.fr

Marie-Hélène Cinaud, directrice des archives municipales : helene.cinaud@ville-cannes.fr

Histoire-géographie, lycée Jules Ferry : <http://hg-gassin.chez-alice.fr/>

Bernard Gassin : bernard.gassin@ac-nice.fr

Joséphine Saia : Giuseppina.saia@ville-cannes.fr